

ASSOCIATIONS

DEMANDE DE SUBVENTION(S)

Formulaire unique



N°12156*06

Loi n° 2000-321 du 12 avril 2000 relative aux droits des citoyens dans leurs relations avec les administrations art. 9-1 et 10
Décret n° 2016-1971 du 28 décembre 2016

Ce formulaire peut être enregistré sur un ordinateur ou tout autre support (clé USB, etc.) pour le remplir à votre convenance, le conserver, le transmettre, etc. puis l'imprimer, si nécessaire.

Une [notice n° 51781#02](#) est disponible pour vous accompagner dans votre démarche de demande de subvention.

Rappel : Un compte rendu financier doit être déposé auprès de l'autorité administrative qui a versé la subvention dans les six mois suivant la fin de l'exercice pour lequel elle a été attribuée. Le formulaire de compte-rendu financier est également à votre disposition sur https://www.formulaires.modernisation.gouv.fr/gf/cerfa_15059.do

Cocher la ou les case(s) correspondant à votre demande :

Forme	Fréquence - Récurrence	Objet	Période
<input checked="" type="checkbox"/> en numéraire (argent)	<input type="checkbox"/> première demande	<input type="checkbox"/> fonctionnement global	<input checked="" type="checkbox"/> annuelle ou ponctuelle
<input type="checkbox"/> en nature	<input checked="" type="checkbox"/> renouvellement (ou poursuite)	<input checked="" type="checkbox"/> projets(s)/action(s)	<input type="checkbox"/> pluriannuelle

À envoyer à l'une ou plusieurs (selon le cas) des autorités administratives suivantes (coordonnées <https://annuaire.service-public.fr/>) :

- État - Ministère**.....
Direction (ex : départementale -ou régionale- de la cohésion sociale, etc.)
- Conseil régional**.....
Direction/Service.....
- Conseil départemental**.....
Direction/Service.....
- Commune ou Intercommunalité**.....
Direction/Service.....
- Établissement public**.....
- Autre (préciser)**.....

1. Identification de l'association

1.1 Nom - Dénomination : ASS INTER AIDE MILIEU AGRICOLE ET RURAL

Sigle de l'association : AIDAR Site web:

1.2 Numéro Siret: 348301904 00044

1.3 Numéro RNA ou à défaut celui du récépissé en préfecture: W302004073
(si vous ne disposez pas de ces numéros, voir la notice)

1.4 Numéro d'inscription au registre (article 55 du code civil local) :

Date :

Volume :

Folio :

Tribunal d'instance :

1.5 Adresse du siège social :

Présence 30 AIDAR

2147 CHE DU BACHAS

NIMES

Code postal : 30032

Commune : NIMES

1.6 Représentant-e légal-e (personne désignée par les statuts)

Nom : GIBELIN

Prénom : Olivier

Fonction : Président

Code postal : 30032

Commune : NIMES CEDEX 1

Téléphone : 04 66 70 50 00

Courriel: Courriel : contact@bonjours.info

1.6 Identification de la personne chargée de la présente demande de subvention (si différente du représentant légal)

Nom : MIALON

Prénom : Karine

Fonction : Cadre Administratif

Téléphone : 0466705007

Courriel : karine.mialon@bonjours.info

2. Relations avec l'administrateur

Votre association bénéficie-t-elle d'agrément(s) administratif(s) ?

Si oui, merci de préciser :

Type d'agrément	attribué par	en date du

L'association est-elle reconnue d'utilité publique ?

oui non

Si oui, date de publication au Journal Officiel :

L'association est-elle assujettie aux impôts commerciaux ?

oui non

3. Relations avec d'autres associations

A quel réseau, union ou fédération, l'association est-elle affiliée ? (indiquer le nom complet, ne pas utiliser de sigle)

L'association a-t-elle des adhérents personnes morales

non oui

Si oui, lesquelles ?

Association sportive agréée ou affiliée à une fédération agréée :

4. Moyens humains au 31 décembre de l'année écoulée

Nombre de bénévoles	0
Nombre de volontaires	
Nombre total de salariés	73
dont nombre d'emplois aidés	
Nombre de salariés en équivalent temps plein travaillé (ETPT)	7.59
Nombre de personnels mis à disposition ou détachés par une autorité publique	
Adhérents	0



5. Budget de l'association

Année 20... ou exercice du au

CHARGES	Montant	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	

¹ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

² L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs.

³ Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit a minima une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité, mais « au pied » du compte de résultat ; voir notice.

6. Projet – Objet de la demande

Remplir une « rubrique 6 - Objet de la demande » (3 pages) par projet

Votre demande est adressée à la politique de la ville ?

Dans le cadre d'un contrat de la ville (précisez lequel) : 30 - CC de Petite Camargue

Hors contrat de la ville

Intitulé :

Chantier éducatif Vauvert

Objectifs

Le chantier éducatif recouvre une dimension de travail et une dimension éducative, il permet à des jeunes qui ont été déscolarisés ou éloignés d'un dispositif de se mettre en activité sur une petite période de travail afin de se réinsérer, de reprendre confiance, d'identifier ses capacités et de repérer ses freins. Les jeunes entrent dans le monde du travail et perçoivent une rémunération, ce qui permettra de financer un besoin (permis de conduire, achat d'un véhicule 2 roues, etc).

Description

Pour l'année 2023, l'Association Bonjours Groupe Présence 30 AIDAR propose la mise en place d'un chantier éducatif pour la Ville de Vauvert ce qui représente l'embauche de 4 jeunes âgés de 16 à 25 ans, résidant dans les Quartiers Prioritaires de la Ville. Ils exercent une activité de service axée sur des travaux de peinture ou d'espaces verts pour la Collectivité. Cette action est destinée à confronter les jeunes au monde du travail et d'en découvrir les règles. Ils signent un contrat et doivent transmettre des documents administratifs, ils perçoivent une rémunération équivalente au SMIC pour une durée de 4 semaines soit 80 heures de travail. Ce chantier est encadré par un Chef de Chantier qui fixe un cadre et transmet un savoir-faire et un savoir être. En complément du champ travail les jeunes participent à plusieurs ateliers axés sur la sensibilisation aux addictions, la santé, ils bénéficient d'un suivi afin de leur présenter tous les dispositifs existants après un chantier éducatif (Epede, E2C, chantier d'Insertion, Service Civique, emploi, apprentissage, etc), la possibilité de faire ou mettre à jour leur CV, s'inscrire à la Journée d'Appel, s'inscrire à la Mission Locale Jeunes et/ou Pôle Emploi, participer à un atelier numérique afin d'acquérir des bases pour rechercher une offre d'emploi, mettre un cv en ligne, accéder et être informé sur les droits et se renseigner sur les formations existantes. Les jeunes sont orientés par les partenaires de l'insertion (Mission Locale Jeunes et Educateurs), le bouche à oreilles et via les réseaux sociaux. En fin de chantier un point est mis en place avec les prescripteurs et les jeunes afin d'engager la meilleure orientation pour la suite. Plusieurs contacts seront engagés pour le suivi des jeunes quelques mois après le chantier.

Bénéficiaires : caractéristiques sociales, dans le respect des valeurs d'égalité et de fraternité de la République (ouverture à tous, mixité, égalité femmes-hommes, non-discrimination), nombre, âge, sexe, résidence, participation financière éventuelle, etc.

Age : 16/17 ans

18/25 ans

Sexe : Mixte

Territoire :

Veillez préciser le(s) noms du(des) quartier(s) concerné(s) par le contrat de la ville : QPV Vauvert

Les Costières

Moyens matériels et humains (voir aussi les "CHARGES INDIRECTES REPARTIES" au budget du projet) :

Moyens humains :

Un Chef de Chantier qui dirige les travaux, encadre et suit les jeunes afin de les orienter.

Un Responsable de Service qui s'occupe de la partie administrative, de la gestion des travaux, du bon déroulement de l'action et de la gestion des ateliers.

Moyen matériel :

Equipement de sécurité, outillage pour les travaux en espaces verts, matériel de peinture, véhicule, bureaux, salle de réunion, matériel informatique.

	Nombre de personnes	Nombre en ETPT
Salarié (hors emplois aidés ou mis à disposition payante)'l'action/projet	2	1.5
Adultes-Relais (AR)		
Postes Fonjep		
Autres emplois aidés		
Volontaires ou stagiaires indemnisés		
Personnel mis à disposition "payante"		
Bénévoles		
Volontaires en service civique		
Personnel mis à disposition « gratuite »		

Est-il envisagé de procéder à un (ou des) recrutements(s) pour la mise en oeuvre de l'action/projet ? oui non

Si oui, combien (en ETPT) : 0

Date ou période de réalisation : du (le) 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation : indicateurs proposés au regard des objectifs ci-dessus

Bilan quantitatif :

Nombre de jeunes orientés, nombre de jeunes embauchés, sexe, âge, niveau scolaire, quartier prioritaire de résidence, mode de vie du jeune, taux de présence.

Bilan qualitatif :

Mode de dispositif de recrutement, problèmes rencontrés, démarches engagées, suivi du jeune en fin de chantier, travaux effectués, participation aux ateliers.

Précisions sur les bénéficiaires

Nombre total de bénéficiaires : 4

⁴ Sont comptabilisés ici comme emplois aidés tous les postes pour lesquels l'organisme bénéficie d'aides publiques : contrats d'avenir, contrats uniques d'insertion, conventions adulte-relais, emplois tremplin, postes FONJEP, etc.

7. Budget⁵ du projet

Année 2023

CHARGES

RESSOURCES

60 - Achats

Prestations de services.....	0,00 €
Achats matières et fournitures.....	0,00 €
Autres fournitures.....	0,00 €

61 - Service extérieurs 100,00 €

Locations.....	0,00 €
Entretien et réparation.....	100,00 €
Assurance.....	0,00 €
Documentation.....	0,00 €

62 - Autres services extérieurs 960,00 €

Rémunérations intermédiaires et honoraires.....	218,00	€
Publicité, publication.....	0,00 €	
Déplacements, Missions.....	0,00 €	
Services bancaires, autres.....	742,00 €	Frais généraux, frais téléphonique, petit équipement

63 - Impôts et taxes

Impôts et taxes sur rémunération.....	0,00 €
Autres impôts et taxes.....	0,00 €

64 - Charges de personnel 10 435,00 €

Rémunération des personnels.....	7 629,00	€
Rémunération 4 jeunes + 2 encadrants		
Charges sociales.....	2 806,00 €	
Autres charges de personnel.....	0,00 €	

65 - Autres charges de gestion courante

Autres charges de gestion courante.....	0,00 €
---	--------

66 - Charges financières

Charges financières.....	0,00 €
--------------------------	--------

67 - Charges exceptionnelles

Charges exceptionnelles.....	0,00 €
------------------------------	--------

68 - Dotation aux amortissements

Dotation aux amortissements.....	0,00 €
----------------------------------	--------

69 - Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés

Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés.....	0,00 €
--	--------

Charges indirectes 505,00 €

Charges fixes de fonctionnement.....	505,00 €
Frais financiers.....	0,00 €
Autres charges indirectes.....	0,00 €
Exédent prévisionnel (bénéfice).....	0,00 €

86 - Emplois des contributions volontaires en nature

860 - Secours en nature.....	0,00 €
861 - Mise à disposition gratuite de biens et services.....	0,00 €
862 - Prestations.....	0,00 €
864 - Personnel bénévole.....	0,00 €

Total des Charges**12 000,00 €****70 - Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services**

Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services.....	0,00 €
--	--------

73 - Dotations et produits de tarification

Dotations et produits de tarification.....	0,00 €
--	--------

74 - Subventions d'exploitation 12 000,00 €

Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s), directions ou services déconcentrés sollicités.....	4 000,00 €
30-ETAT-POLITIQUE-VILLE	4 000,00 €
Conseil-s Régional(aux).....	2 000,00 €
OCCITANIE (CONSEIL REGIONAL)	2 000,00 €
Conseil-s Départemental (aux).....	3 000,00 €
30-GARD (DEPT)	3 000,00 €
Communautés de communes ou d'agglomérations.....	1 500,00 €
30-CC DE PETITE CAMARGUE	1 500,00 €
Commune(s).....	1 500,00 €
VAUVERT (30600)	1 500,00 €
Organismes sociaux (CAF, etc. détailler).....	0,00 €
Fonds européens (FSE, FEDER, etc.).....	0,00 €
L'agence de services et de paiement (emplois aidés).....	0,00 €
Aides privées (fondation).....	0,00 €
Autres établissements publics.....	0,00 €

75 - Autres produits de gestion courante

756.Cotisations.....	0,00 €
758.Dons manuels - Mécénat.....	0,00 €
750.Autres produits de gestion courante.....	0,00 €

76 - Produits financiers

Produits financiers.....	0,00 €
--------------------------	--------

77 - Produits exceptionnels

Produits exceptionnels.....	0,00 €
-----------------------------	--------

78 - Reprises sur amortissements et provisions

789 - Report de ressources affectées et non utilisées sur des exercices antérieurs.....	0,00 €
---	--------

79 - Transfert de charges

Transfert de charges.....	0,00 €
---------------------------	--------

Ressources propres affectées au projet

Autofinancement (insuffisance prévisionnelle).....	0,00 €
--	--------

87 - Contributions volontaires en nature

870 - Bénévolat.....	0,00 €
871 - Prestations en nature.....	0,00 €
875 - Dons en nature.....	0,00 €

Total des ressources**12 000,00 €**

⁵ Ne pas indiquer les centimes d'euros.

⁶ L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs

⁷ Voir explications et conditions d'utilisation dans la notice

8. Informations annexes

Relatives aux subventions déjà perçues dans le cadre de la réglementation européenne relative aux aides d'Etat.

Si, et seulement si, l'association a déjà perçu au cours des trois derniers exercices (dont l'exercice en cours) des subventions au titre d'un texte relevant de la réglementation européenne des aides d'Etat (de type : "Décision Almunia", "Règlement de *minimis*", "Régime d'aide pris sur la base du RGEC"...) renseigner le tableau ci-dessous :

Date de signature de l'acte d'attribution de la subvention (arrêté, convention)	Année(s) pour laquelle/ lesquelles la subvention a été attribuée	"Décision" européenne, "Règlement" ou "régime d'aide", européen à laquelle ou auquel il est fait référence, le cas échéant, sur l'acte d'attribution de la subvention	Autorité publique ayant accordé la subvention	Montant

Pour plus d'informations sur la manière de remplir ce tableau, se reporter à la notice.